

CHÊNE : APPEL À PLUS DE TRANSPARENCE DANS LES MARCHÉS !

Poussés par la reprise mondiale, la filière et les consommateurs réclament du bois et du chêne à cor et à cri. Depuis quelques mois, la filière et les forestiers se mobilisent donc pour faciliter les approvisionnements en chêne des exploitants et des scieries françaises. Pourtant, certaines voix continuent à vilipender les propriétaires comme étant de mauvais fournisseurs, responsables de la mort des scieries de chêne françaises. Un procès injuste ! Si l'on regarde les chiffres, les exportations 2021 ont été à peine plus élevées que leur niveau d'avant-crise, en 2019. Elles concernent surtout les chênes de faible qualité, mais aussi les frênes, les hêtres et d'autres essences massivement exportées faute de débouchés en France, sans que, pour ces dernières, les transformateurs s'en émeuvent. Pour les propriétaires, il est essentiel que le chêne, qui impose un travail sylvicole sur au moins quatre générations, soit vendu à son juste prix. Cette essence de luxe doit également permettre de créer de la valeur ajoutée pour toute la filière forêt-bois française.

Comment faire ? L'option soutenue par les transformateurs suggère de conditionner les aides publiques, voire la fiscalité, à un fléchage obligatoire des grumes (toutes essences confondues) vers la première transformation française qui, elle, garderait le droit d'exporter librement... Mais alors, que faire des essences pour lesquelles la première transformation ne trouve pas de solutions ? C'est toute la production forestière française qui serait ainsi déstabilisée. Et que dire de ce genre de mesure protectionniste à l'heure où la France prend pour six mois la présidence d'une UE très libérale ? Cet assujettissement reviendrait, de fait, à placer les propriétaires dans la même situation que les producteurs agricoles face à la toute-puissance de la grande distribution.

Pourtant, il existe des solutions simples et de bon sens, portées par l'amont forestier, afin que l'« accord de filière » que le ministre appelle de ses vœux soit équilibré et novateur. Les transformateurs doivent accepter qu'à l'instar de toutes les matières premières le bois ait un coût supérieur à celui des années 1980. Mettons surtout de la transparence dans ce marché de niche du chêne... Les scieries doivent exprimer clairement et localement leurs besoins en volumes

► **Il est urgent de revoir les modes de commercialisation de tous nos bois** ◀

et qualités et l'amont forestier les approvisionnera ! Surtout, il est urgent de revoir les modes de commercialisation de tous nos bois en mettant en place plusieurs outils complémentaires pour améliorer les choses : d'une part, en construisant avec les partenaires de l'aval des contrats d'approvisionnement robustes, basés sur des cahiers des charges précis et des référentiels de prix consolidés. Pour ce faire, des plateformes d'allotement permettraient de limiter la vente de bois sur pied au mètre cube présumé en regroupant et triant les essences et les qualités de bois

afin de faire des lots homogènes qui se vendraient mieux et répondraient aux besoins exprimés. Par ailleurs, et comme le proposent les Experts forestiers de France, il pourrait être également rapidement créé un fonds stratégique qui achèterait du bois sur pied pour disposer d'un stock multiespèce à revendre sous forme de contrats, en fonction d'une demande anticipée.

Enfin, pour le chêne et dans un bref délai, le label UE est un autre moyen de réserver le bois pour les scieurs français. Il repose évidemment sur le volontariat et surtout, bien entendu, le montant du prix de retrait reste fixé par le propriétaire. Cependant, ce dispositif ne sera séduisant que s'il s'impose, d'ici six mois, jusqu'à la seconde transformation incluse. Cela évitera l'exportation de sciages frais qui manquent ensuite à nos menuisiers et charpentiers...

Les propriétaires forestiers souhaitent travailler avec les scieurs et les exploitants français au profit de la filière. Alors, travaillons sereinement, hors du champ des caméras et des déclarations destructrices. Ensemble, nous devons investir dans la première et seconde transformation, innover et travailler en bonne intelligence afin de tirer chaque maillon de la filière « chêne » vers le haut ! Que cette année 2022 nous permette de trouver les meilleures solutions !

« Ensemble, cultivons nos racines »

Antoine d'Amécourt
Président de Fransylva

02. Grumes de hêtre et de chêne en bord de route forestière. Sylvain Gaudin @CNPF.

